

RECHERCHES
LINGUISTIQUES
DE VINCENNES

Recherches linguistiques de Vincennes

29 | 2000
Langage et surdit 

La recherche sur la LSF : un compte rendu critique

Marion Blondel et Laurice Tuller



 dition  lectronique

URL : <http://journals.openedition.org/rlv/1197>
DOI : 10.4000/rlv.1197
ISSN : 1958-9239

 diteur

Presses universitaires de Vincennes

 dition imprim e

Date de publication : 1 mai 2000
Pagination : 29-54
ISBN : 2-84292-074-0
ISSN : 0986-6124

R f rence  lectronique

Marion Blondel et Laurice Tuller, « La recherche sur la LSF : un compte rendu critique », *Recherches linguistiques de Vincennes* [En ligne], 29 | 2000, mis en ligne le 09 septembre 2005, consult  le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rlv/1197> ; DOI : 10.4000/rlv.1197

Marion BLONDEL et Laurice TULLER
Université François Rabelais, Tours

**LA RECHERCHE SUR LA LSF :
UN COMPTE RENDU CRITIQUE***

RÉSUMÉ

Cet article retrace le parcours de la recherche sur la LSF depuis la fin du XVIII^e siècle pour arriver à un état des lieux de la recherche linguistique actuelle sur cette langue. Quels sont les domaines abordés, négligés ? Quels sont les résultats et les perspectives ?

MOTS-CLÉS

Langues des signes, LSF, phonologie, syntaxe, sociolinguistique, lexicque, acquisition du langage.

1. Introduction

La Langue des Signes Française (LSF) est la langue signée (LS) naturelle¹ de la communauté sourde de la France. En l'absence de recensement des locuteurs, les estimations de leur nombre varient. Mottez (1981 : 364) situait ce nombre à un maximum de 80.000, Moody (1987) l'évaluait entre 50.000 et 100.000. Plus récemment, un rapport parlementaire indique que cette langue est pratiquée par 80.000 personnes (Gillot, 1998 : 16). La dénomination « LSF », qui est utilisée pour désigner cette langue depuis les rencontres de la Fédération Mondiale des Sourds dans les années 70², est généralement réservée à la langue utilisée sur le territoire français. Il existe pourtant d'importantes variations régionales (principalement lexicales, selon les études qui existent), essentiellement liées au lieu d'éducation³.

La LSF a un statut particulier parmi les LS pour des raisons historiques. Dès le début du XIX^e siècle, la méthode française d'éducation des sourds, qui impliquait un enseignement reposant sur l'emploi des signes, a été diffusée (par des professeurs sourds et entendants) très largement en Europe et en Amérique. La LSF, elle-même, a donc été mise en contact avec des LS locales et il s'est ainsi créé, selon divers chercheurs, la « famille des LS française », un regroupement de langues ayant des liens historiques. C'est le cas notamment de l'ASL (LS américaine)⁴, mais aussi de nombreuses autres langues telles que la NGT (LS des Pays-Bas) ou la LSQ (LS québécoise).

Malgré ce rôle historique important, la LSF est peut-être une des LS qui a le plus souffert des conséquences de l'interdiction, à partir de 1880, de l'utilisation des LS dans l'éducation des sourds (voir, entre autres, Mottez, 1976, et Cuxac, 1980). Ceci pourrait expliquer en partie le démarrage relativement décalé des travaux linguistiques sur cette langue au XIX^e siècle et explique très certainement le hiatus que l'on observe entre les derniers travaux du XIX^e siècle et ceux du XX^e siècle. Nous proposons ici de retracer le parcours des travaux sur la LSF pour arriver à un état des lieux de la recherche linguistique actuelle sur cette langue⁵. Quels sont les domaines abordés, négligés ? Quels sont les résultats et les perspectives ?

2. Premiers écrits : XVIII^e et XIX^e siècles

Il existe une douzaine de travaux sur le « langage mimique des sourds » datant de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle, écrits par des

pédagogues, dont des ecclésiastiques, ou, pour l'un d'eux, par un élève sourd commentant l'enseignement qu'il a reçu. Ces préoccupations essentiellement éducatives colorent la nature de ces études. Certaines observations présentent néanmoins un intérêt certain pour des chercheurs modernes⁶.

Même les tout premiers auteurs semblent être d'accord sur le caractère naturel du langage utilisé par les sourds. Bébien (1817 : 43) avertit qu'il parlera « du langage familier des sourds, que personne ne leur apprend [...] ». De l'Épée (1784 : 47) parle du « langage naturel des signes, auquel les Sourds et Muets sont accoutumés dès leur enfance [...] ». Lambert (1865) précise que le « langage des signes » permet d'exprimer l'abstrait. Ces auteurs s'entendent également sur le caractère « borné », incomplet ou non régulier de ce langage. Ces propriétés sont expliquées différemment selon chacun : une absence de normalisation de cette langue ou une absence d'éducation des sourds (et donc d'accès à la culture), par exemple. La comparaison avec le français influence également certains auteurs qui interprètent en terme « d'absence » la non-correspondance point par point avec les caractéristiques du français.

Quant au contenu de ces écrits, la préoccupation première est l'instruction religieuse des sourds et leur apprentissage du français oral et écrit. Un regard rapide sur les titres des ouvrages nous l'indique clairement : « manuel d'enseignement pratique », « le langage de la physiologie et du geste mis à la portée de tous, suivi d'une méthode courte, facile et pratique d'enseignement des sourds-muets », « la véritable manière d'instruire les sourds-muets [...] », etc. La description de la langue est donc vue comme un moyen de préparer efficacement des maîtres à ces tâches, mais aussi d'aider cette langue à « se perfectionner » (Bébien, 1817 : 27) et de faire en sorte que « l'art commence à venir au secours de la nature » (de l'Épée, 1784 : 48). Puisque, selon les observations de de l'Épée, le temps passé en « langage naturel des signes » était exprimé par le fait de jeter « au hasard deux ou trois fois sa main du côté de son épaule », il faut alors, toujours selon lui, pour systématiser, que le passé soit exprimé en jetant la main une fois sur l'épaule, l'imparfait en la jetant deux fois sur l'épaule et le plus-que-parfait trois fois. De cette façon, il comble les « lacunes » en créant des « signes méthodiques » pour l'ensemble des catégories grammaticales n'existant pas sous forme de signes manuels discrets.⁷ Comme il est d'usage pour l'époque, et même si certains auteurs donnent par ailleurs de nombreu-

ses indications sur la structure de la langue observée (voir Bébien, 1817, 1825/[1978]; Lambert, 1865; Sicard, 1808; Rémi-Valade, 1854), la méthodologie consiste essentiellement à élaborer des nomenclatures grammaticales ou lexicales, dont le point de départ est, la plupart du temps, la langue française.

L'intérêt pour des linguistes contemporains est multiple et nous avons dans ces travaux des documents historiques non négligeables. Dans le domaine de la lexicologie, sont constituées plusieurs listes de signes (de Brouland, 1855, avec 132 signes, à Sicard, 1808, avec environ 8.000 signes, et Lambert, 1865, avec environ 10.000 signes). Ceux-ci sont présentés, en fonction des auteurs, par des définitions, des descriptions et/ou des illustrations plus ou moins précises. Lambert aussi bien que Pélissier incluent des dessins qui indiquent la direction du mouvement. Enfin, Bébien propose une véritable décomposition des signes en « caractères indicatifs » des « instruments » (main et physiologie) et des mouvements (direction, « modification » (= mouvements secondaires), « point physiologique » (= localisation), et « caractères du mouvement » (= manière)).

Ce point de vue précurseur sur la décomposition des signes en unités non signifiantes n'est pas le seul cas de ce genre. On trouve également des passages intéressants sur l'ordre linéaire des signes (Bébien, 1827, mais aussi Lambert, 1865, qui parle de la localisation dans l'espace à des fins syntaxiques) et même une certaine reconnaissance de la distinction entre main dominante et main non dominante (Pélissier, 1856).

Ces premiers observateurs de la LSF ont eux aussi été frappés par le caractère iconique des LS. S'ils utilisent un terme tel que « le langage NATUREL des signes » (de L'Épée; c'est nous qui soulignons MB/LT), ce n'est pas toujours dans le sens où les linguistes modernes l'entendent, mais comme antonyme à « conventionnel ». La langue des sourds serait plus près de la nature car elle l'imiterait. Ainsi Bébien (1817) désigne par « langage naturel » l'ensemble des signes qui ont un rapport direct/naturel aux idées et qui les rappellent par eux-mêmes. Desloges (1779) distingue les signes « ordinaires ou primitifs » (les « signes naturels ») des signes « réfléchis » (qui exigent un peu de réflexion pour être combinés et entendus) des signes « analytiques » (« ceux qui sont rendus naturels par l'analyse »). Rémi-Valade (1854 : 114) en parlant du « discours mimique » précise que « les signes se succèdent dans l'ordre de causalité, [et qu'] ils se disposent de manière à reproduire le

tableau de la nature ». Ces catégories, cette façon d'expliquer l'ordre des signes, et toute la problématique autour de l'iconicité sont des thèmes tout à fait contemporains dans la recherche sur les LS et notamment en France.

D'autres points étaient déjà largement évoqués (le problème des pronoms, des classificateurs, des expressions du visage, etc.). En regardant les travaux anciens, le lecteur contemporain est donc frappé par la continuité avec la recherche actuelle, et cela malgré la rupture dans la production d'écrits entre la fin du XIX^e siècle et le milieu du XX^e.

3. La recherche moderne : le XX^e siècle

3.1. Introduction

Alors que le début des études linguistiques modernes sur les LS se situe en 1960, avec les travaux de Stokoe sur l'ASL, ce n'est que vers la fin des années 70 que l'on retrouve un élan comparable en France, suite à des contacts avec des chercheurs américains (voir Moody, 1983 : 37 ff). En raison de son caractère douloureux, la renaissance de l'intérêt porté à la LSF a certainement contribué à en faire un terrain linguistique hors du commun (où les questions sociales et éducatives ont prédominé). Alors que les travaux sur l'ASL ou sur d'autres LS se sont vite spécialisés dans tel ou tel domaine de la linguistique (syntaxe, phonologie, etc.) et ont rapidement couvert l'ensemble de ces disciplines, les études sur la LSF ont tendance à embrasser ces questions dans une approche globale.

L'inventaire chiffré des différents types de documents consacrés à l'étude linguistique de la LSF permet de mesurer la place des LS dans la linguistique en France et la place des études sur la LSF dans la recherche internationale sur les LS. Nous avons recensé une dizaine de thèses de doctorat (dont la grande majorité a une visée surtout éducative), une dizaine de livres (dont la moitié seulement constitue des œuvres de description et/ou de théorisation), quelques dictionnaires modernes (dont le plus complet a 2.500 entrées) et quelques numéros de périodiques (dont des revues orthophoniques, et un numéro de *Langages* consacré aux LS et pas uniquement à la LSF). Les autres références bibliographiques sont toutes des articles, publiés pour la plupart dans des revues spécialisées de type paramédical, psychologique, pédagogique (*Rééducation orthophonique*, *Revue de laryngologie*). Les seules

exceptions sont quelques articles parus dans *Faits de langue* (3 articles), *Modèles linguistiques* (1 article), *Langue française* (1 article), ou des revues de linguistique appliquée (*Tranel, Études de linguistique appliquée, LIDIL*). Il est assez significatif qu'il n'y ait que deux articles dans *Sign Language Studies*, la revue internationale la plus ancienne et la plus connue sur les LS. Enfin, si l'on admet que Moody (1983) représente plutôt une vulgarisation à partir de travaux de linguistes, il n'existe aucune véritable grammaire de la LSF, comme il en existe pour d'autres LS (voir, par exemple, Dubuisson, Lelièvre et Miller, 1995, et Dubuisson, Lelièvre, Lelièvre, Machabée et Miller, 1996, pour la LSQ).

Dans l'intérêt d'une synthèse cohérente nous allons ici identifier par domaine⁸ quelques-uns des principaux résultats des recherches menées sur la LSF, notre but étant de donner un état des lieux général et actuel et non pas une présentation exhaustive de l'ensemble des travaux.

3.2. Phonologie

Les attitudes vis-à-vis de l'objet PHONOLOGIE DE LA LSF s'inscrivent dans des démarches aux perspectives bien différentes. Comme Bébian (1817, 1825) le suggérait déjà (voir § 2), les LS ne sont pas un flux gestuel continu et la plupart des signes sont décomposables en unités plus petites non porteuses de signification (nous nuancerons l'aspect faussement consensuel de cette proposition). Même si l'emploi du terme PHONOLOGIE peut sembler un peu étrange en raison du caractère « insonore » de la modalité gestuelle, les linguistes modernes l'ont néanmoins conservé⁹. L'analyse phonologique est pourtant abordée avec précautions par les auteurs qui prônent une approche linguistique SPÉCIFIQUE aux LS (Jouison, 1995 : 80, affirme par exemple prendre des libertés par rapport à une « phonologie stricte »), alors qu'elle est revendiquée en tant que telle par ceux qui s'appuient sur les outils d'analyse appliqués aux langues parlées et qui considèrent, comme Bonucci, (1997 : 9) que « les contraintes de forme [pour les LS sont], à un certain niveau, de même nature que pour les langues orales ».

L'ensemble des auteurs rappellent les travaux de Stokoe sur l'ASL tout en marquant leur différence dans l'identification des unités de seconde articulation. Stokoe (1960) est unanimement et internationalement considéré comme la première étude d'une ère nouvelle pour la recherche sur les LS (voir Cuxac et Miller, ce numéro). Les unités dégagées par Stokoe après segmentation d'un signe sont au nombre de trois et chacun de ces « aspects » (qu'on retrouve plus tard sous la dénomi-

nation PARAMÈTRES) est constitué d'un faisceau de *cheremes*. La plupart des signes, quelle que soit la LS étudiée, se décomposent donc en au moins trois unités : l'emplacement, la configuration digitale et le mouvement. Dans leurs travaux sur la LSF, certains auteurs comme Companys et Séro-Guillaume (1984 : 10) s'interrogent sur la correspondance entre SIGNE, CHIRÈMES d'un côté et MONÈME, PHONÈME, TRAITS PHONOLOGIQUES de l'autre et se demandent si les unités en question ne sont pas porteuses de sens. Adoptant dans un premier temps un point de vue clairement descriptif, Bouvet (1992) élabore une classification articulatoire des configurations manuelles de la LSF afin de déterminer les entités distinctives et de dissocier les variantes libres des variantes combinatoires. À partir de cet inventaire, Bonucci (1997) élabore une classification rigoureuse de traits pour chacun des paramètres (en rebaptisant ces derniers sous le terme de « catégories »), traits qu'il sélectionne en fonction du seul critère de pertinence et sur la base d'un choix « unaire »¹⁰. Tout en faisant référence à Stokoe, Jouison (1995 : 50) considère quant à lui que les paramètres « sont plus des modes de relation que des unités minimales constitutives » et leur préfère les notions de « repères, formes et mouvements ». Il construit son propre¹¹ système d'analyse en partant des unités morphologiques.

La question des unités minimales distinctives qui seraient néanmoins porteuses de sens est liée au caractère iconique des langues à modalité gestuelle. L'iconicité est d'ailleurs abordée par tous ceux qui se penchent sur la double articulation en LSF. Le paradoxe de phonèmes porteurs de sens, évoqué précédemment, est développé, parmi d'autres raisons, par Cuxac (1996 : 313 et suivantes) pour remettre en cause, sans pour autant la réfuter entièrement, la notion de double articulation pour les LS (voir Cuxac dans ce numéro). Bonucci (1997 : 163) convient, à ce sujet, que « dans une langue dont les mots sont des gestes, on s'attend à ce que le signifié et le référent aient, le cas échéant, une influence sur le signifiant » mais il ne considère pas pour autant « l'iconicité comme base catégorielle structurant le signifiant ». On perçoit donc à travers les précautions oratoires de chacun et les nuances apportées d'un article à l'autre, que la question des rapports entre sémantique et phonologie appliquée à la LSF reste d'actualité.

Aux unités proposées par Stokoe (1960), une nouvelle unité, l'orientation, est ajoutée, entre autres, par Battison (1978) pour l'analyse de l'ASL et reprise dans Moody, 1983, pour la LSF. Au sujet de ces quatre unités, Jouison (1990) adopte un point de vue original en

insistant sur le rôle du corps, qui n'est pas, selon lui, seulement un point de repère : une configuration, une orientation, un mouvement peuvent être rattachés à une main, mais aussi à un ensemble main + bras + corps ou tête. Par ailleurs, Bonucci conteste la pertinence d'une catégorie MOUVEMENT dans le modèle phonologique qu'il propose en soulignant le fait que le mouvement peut être interprété d'un simple changement d'une des catégories configuration, emplacement ou orientation (voir également Miller dans ce numéro)¹². Le traitement du mouvement, tout comme les rapports entre unité distinctive et unité significative, est encore discuté actuellement et pose un certain nombre de questions largement développées dans la recherche internationale depuis les années 60. Millet (1997 : 18) joint les deux sujets polémiques en « risquant la question » (ce sont ses termes) : « Le mouvement serait-il à la fois unité minimale et unité significative ? » Elle propose pour le mouvement le statut d'« unité linguistique intermédiaire », c'est-à-dire une unité « pas tout à fait dépourvue de sens mais n'assumant cependant pas la totalité du sens de l'unité linguistique ».

Outre les unités proposées par Stokoe, les auteurs français s'interrogent également sur les expressions faciales et plus généralement les articulateurs non manuels. Bouvet (1996) rappelle par exemple la distinction qu'il convient d'établir entre différents types d'expression faciale, autrement dit déterminer s'il s'agit d'une fonction expressive, lexicale ou morphosyntaxique. L'importance à accorder à l'articulation labiale¹³ (objet d'étude relativement banal dans d'autres LS comme la NGT ou la LSQ par exemple) est sujet de désaccords profonds dans les travaux sur la LSF.

Enfin, la nature de l'articulation des langues signes fait qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer ce qui relève du système linguistique proprement dit de ce qui relèverait d'autre chose, *i.e.* de tracer la frontière entre les unités discrètes et la pantomime ou de distinguer le non-manuel expressif et affectif du non-manuel lexical et morphosyntaxique. La description phonologique élaborée jusqu'alors ne semble pas permettre de segmenter en phonèmes, des énoncés spontanés dans leur globalité¹⁴.

Quant aux interrogations portant sur une éventuelle structure syllabique ou plus généralement sur le niveau prosodique des LS, elles sont assez rares dans la littérature sur la LSF. Cette absence provient en partie du fait que le débat s'est focalisé sur la question de la double articulation et sur celle des rapports entre double articulation et iconicité.

De manière générale, ceci explique 1) qu'il y ait peu de références aux travaux sur la phonologie de la LSF dans la recherche internationale (voir notamment les travaux de synthèse des années 80-90 : Sandler, 1987, 1989 ; Coulter, 1993 ; Miller, 1997 ; Van der Hulst, 1993 ; Brentari, 1998), et 2) que des sujets tels que les mouvements secondaires, la structure rythmique des signes, l'accent, etc. n'aient pas été véritablement appliqués à la LSF.

3.3. (Morpho)syntaxe

La spatialité, due au caractère multiple et mobile des articulateurs de la modalité visuo-gestuelle, est très largement exploitée dans la syntaxe de la LSF, comme dans celle de toutes les LS¹⁵. Il n'est donc pas étonnant de constater que cet aspect, et ses conséquences (notamment le haut degré d'iconicité permis par le visuel par rapport au sonore), est le terrain principal des investigations dans ce domaine. Pour la syntaxe, comme pour la phonologie, la plupart des chercheurs travaillant sur la LSF s'interrogent même sur l'utilité de parler de la syntaxe, tant celle-ci semble être imbriquée dans le message transmis. Ne s'agirait-il pas d'un système où l'iconicité serait le « principe organisateur » (Cuxac) et qui aurait donc une « sémantico-syntaxe » plutôt qu'une « organisation syntaxique stricte » (Millet) ? Voit-on alors émerger de ces recherches une structure syntaxique et des principes d'organisation radicalement différents (de ceux des LO) ? Pas forcément. Nous nous limiterons à quelques questions (morpho)syntaxiques pour l'illustrer : l'ordre des constituants majeurs, la structure argumentale, les pronoms et quelques autres catégories fonctionnelles.

Depuis Oléron (1969) (mais voir aussi § 2), qui parle de « l'ordre des événements », une série de travaux conclut que l'ordre des constituants majeurs en LSF est déterminé par des propriétés des entités désignées : localisant > localisé, stable > déplaçable, contenant > contenu, antérieur > postérieur, plus volumineux > plus mobile, connu > inconnu, fond > figure, etc. (Cuxac, 1983, 1985, 1993, 1997 ; Fève-Tagger, 1991 ; Maeder, 1994 ; Millet, 1998a ; Spaggiari, 1995). Cette approche de la syntaxe est bien connue de travaux sur des langues ORALES (et ne représente donc pas une approche spécifique aux LS — voir Tuller, 1999). Sont en général laissées de côté dans les travaux sur la LSF l'étude approfondie des corrélats syntaxiques de notions comme la topicalisation ou la focalisation¹⁶ et leurs implications pour l'organisation syntaxique de cette langue.

Les verbes de mouvement (qui tracent un chemin dans l'espace lors de leur exécution) ou les verbes à orientation variable (signes où la direction et/ou l'orientation de la main change) constituent la grande majorité des verbes en LSF, selon Cuxac (1997). L'identification du rôle sémantique des arguments de ces verbes utilise aussi l'espace : le point de départ du signe DONNER, par exemple, identifie le signe articulé à cette place comme l'agent du processus et le point d'arrivée de DONNER comme sa cible. Ce système complexe, typique des LS, est décrit avec soin pour la LSF (Sallagoity, 1975 ; Mottez, 1976 ; Oléron, 1983 ; Cuxac, 1996, 1997 ; Millet, 1997 ; Sallandre, 1998, entre autres). S'agit-il de mini-scènes de reconstitution des événements ou d'un système flexionnel ?

Cette question trouve toute sa pertinence lorsque l'on se penche sur le système de référence pronominal (voir Jouison, 1995 ; Cuxac 1996). Ce système consiste en l'utilisation de « pointés », l'index qui vise des localisations correspondant à des personnes (locuteur, interlocuteur et un nombre potentiellement infini de troisièmes personnes). Le point de repère de ces localisations peut changer (ce qui est indiqué, non manuellement, par l'orientation du buste et du regard) pour donner des pronoms logophoriques — dans le cadre du « jeu de rôle » ou du « transfert personnel », selon les auteurs. Les pronoms eux-mêmes ne sont pas, la plupart du temps, utilisés : les indications personnelles sont encodées dans l'exécution du signe verbal ou récupérables dans un topique discursif. Ces faits, qui semblent être les mêmes en ASL, ont été analysés pour cette langue-là comme un système qui utilise à la fois une identification de pronoms nuls par accord riche, dans le cas des verbes ayant une flexion verbale riche, et par un topique discursif ou extra-linguistique, pour les verbes sans flexion (voir Lillo-Martin, 1991). Cette distinction, qui est reprise pour la LSF par Spaggiari (1995), est remise en question par MacLaughlin *et al.*, ce volume, qui ont identifié des marqueurs non manuels fonctionnant comme accord-sujet et accord-objet pour TOUS les verbes.

Les marqueurs non manuels, qui sont donc produits de façon simultanée avec des signes manuels, sont au cœur de la syntaxe de la LSF. Bouvet (1996), Vergé (1998), ainsi que Cuxac (1996) décrivent, par exemple, l'utilisation du regard et des sourcils dans l'anaphore et la deixis. Leurs fonctions discursives et pragmatiques illustrent le fait que les interfaces syntaxe-morphologie, syntaxe-discours (ou, encore, syntaxe-énonciation) sont très liées au suprasegmental. Nous limitant au premier aspect, nous signalons qu'il existe aussi des descriptions

fines pour les marqueurs non manuels de nombreuses catégories fonctionnelles (Cuxac, 1996, 1997 ; Bouvet, 1996 ; Jouison, 1995 ; Fournier, 1988 ; etc.) : le nombre, le temps, l'aspect (qui présente des défis particulièrement intéressants dans ses relations avec les adverbes, qui sont très souvent produits de façon simultanée avec le verbe ou une de ces projections — voir aussi Auradou, 1997). D'autres catégories semblent être largement suprasegmentales, comme, par exemple, le déterminant (voir Cuxac, 1996 ; Vergé, 1998).

Il existe donc des descriptions, souvent assez riches, de divers phénomènes (morpho)syntaxiques de la LSF. Ceux-ci sont en général vus non pas comme les manifestations d'une structure syntaxique (hiérarchique) et de processus syntaxiques qui déplacent des constituants, mais plutôt comme une représentation spatiale iconique du message transmis¹⁷. L'état actuel de nos connaissances ne permet pas de répondre à des questions telles que « En quoi la syntaxe de la LSF diffère-t-elle de celle de l'ASL ? ».

3.4. Lexique et sémantique lexicale

L'entrée dans la LSF se fait comme pour les autres langues par le mot-signe, et l'élaboration des premiers lexiques s'est appuyée sur les entrées du français (voir § 2). Cette démarche a permis d'identifier, sous leur FORME DE CITATION, des signes (« signes standards » pour Cuxac). Sont alors extraits de cette catégorie les signes que les linguistes travaillant sur d'autres LS appellent des CLASSIFICATEURS. Ces « spécifiques de taille et de forme » sont des configurations discrètes en inventaire limité (Cuxac, 1996), et lorsqu'ils sont intégrés dans l'exécution d'un verbe de mouvement (signe qui trace un chemin), ils constituent des diagrammes (voir Séro-Guillaume, 1994). Lorsque la main dominante prend pour repère la main non dominante¹⁸, en locatif stable, Cuxac (1996) désigne l'ensemble sous le terme de « transferts situationnels ». Millet (1998b) élabore de son côté une typologie formelle des signes fondée sur la prédominance de tel ou tel paramètre pour la signification du signe : 1) signes « à quatre paramètres majeurs », 2) signes « à paramètre surdominant », 3) signes complexes¹⁹.

Peu d'études portent sur l'évolution diachronique du lexique de la LSF (Anderson, 1983 ; Bouvet, 1997 : 99-101 ; Géromin, 1997), sur la comparaison entre lexique de la LSF et d'autres LS (Woodward et De Santis, 1977 ; Géromin, 1997) ou sur la variation dialectale (Nozière,

1996), mais nombreux sont les travaux qui mentionnent les divers procédés de création pour étendre le lexique²⁰. Les néologismes sont élaborés aussi bien pour les besoins de l'interprétation (voir § 3.6), que pour les plaisirs de la langue (les jeux de signes) ou bien encore pour un phénomène propre²¹ aux LS, l'attribution de noms par la collectivité. Delaporte (1995, 1998) indique ainsi l'ensemble des procédés employés pour donner un nom signé à quelqu'un (métonymie, chiffre renvoyant au matricule, traduction du nom « français » et initialisation) ainsi que certaines transformations que les signes ordinaires subissent à des fins humoristiques (formation de « signes-valises », sorte de synthèmes par réalisation simultanée de deux signes (Delaporte, 1999 : 244)).

Cuxac (1996) indique que beaucoup de jeux de signes sont obtenus par modification d'un paramètre (comme l'exemple du signe ENTENDANT réalisé au niveau du front, au lieu de l'oreille, pour désigner un sourd qui a une mentalité d'entendant) et que ces innovations personnelles font parfois l'objet d'un processus de lexicalisation avec la prise en compte des contraintes phonologiques. La substitution de paramètres est par ailleurs utilisée comme procédé de dérivation (voir par exemple Rolet, 1998 : 108).

Dans le cadre des procédés de dérivation, Cuxac (1996) et Séro-Guillaume (1997 : 499) évoquent l'opposition verbo-nominale. Comme Supalla et Newport, 1978, pour l'ASL, Cuxac (1997 : 215-217) remarque que « de nombreuses unités verbales sont dérivées en noms lorsque le mouvement qui les caractérise est moins ample et répété deux fois » mais Cuxac nuance l'aspect systématique de ce processus et privilégie l'association entre « le sémantisme particulier du verbe » et « l'absence d'investissement corporel » pour décrire la dérivation nominale.

D'autres procédés de création lexicale sont également mentionnés, tels que les emprunts aux LS étrangères (Cuxac, 1996), la condensation de signes en constructions simultanées (Cuxac, 1996, illustre avec NÉ-SOURD, formé de NÉ sur la main non dominante et, en même temps, SOURD avec la main dominante sur la main non dominante) et la composition de deux signes pour former un « signe complexe » (Millet [1998b], donne l'exemple de APERCEVOIR = VOIR + ATTRAPER).

Comme pour les domaines de la syntaxe et de la phonologie, la recherche lexicologique est en général liée à une approche sémantique qui place l'iconicité au cœur du processus de création lexicale. Pour Oléron (1974), on ne doit pas laisser de côté les procédés imitatifs intervenant dans la constitution du signe gestuel. Pour Cuxac (1996), le

choix entre deux néologismes concurrents se fait sur la base de l'iconicité. Le caractère motivé de beaucoup de signes fait intervenir de façon productive les tropes et en particulier la métaphore (voir Bouvet, 1997). Cuxac (1996 : 250), en parlant de l'opposition verbo-nominale, remarque l'association entre unités verbales et métaphores d'un côté, unités nominales et métonymies de l'autre. Risler (1998) rapproche d'un côté nom et iconicité d'image, considérant qu'« un nom en LSF est caractérisé traditionnellement par une configuration manuelle qui se déploie dans l'espace du signe » et de l'autre côté verbe et iconicité diagrammatique en indiquant qu'« un verbe est caractérisé par un mouvement [...] qui relie des portions d'espace ». Les analyses sur la structure du lexique de la LSF associent donc la plupart du temps iconicité, tropes, sémantique et perception cognitive.

3.5. Développement du langage

Les travaux disponibles sur l'acquisition de la LSF, comme L1 ou comme L2, sont peu nombreux : deux ou trois thèses, une monographie et quelques courts articles. À l'exception de Baillargeau (1998), nous ne connaissons aucune étude de l'acquisition de la LSF comme L2 par des entendants. À part la monographie de Billant et Beugnette (1981), peu utile à cause de problèmes méthodologiques, aucune étude n'a été faite sur l'acquisition de l'ordre des mots.

D'autres domaines bénéficient d'études plus récentes (et plus rigoureuses), mais restent, pour la plupart, très peu développés. Bendayan et Morgenstern (1995), à partir d'une étude de cas longitudinale, observent que l'exclamation non linguistique précède l'exclamation grammaticale et que cette dernière est acquise assez tardivement. Ce résultat est en accord avec les travaux, beaucoup plus nombreux, sur l'acquisition des marqueurs non manuels en ASL (voir, par exemple, Reilly, McIntire et Bellugi, 1991), bien que ceci ne soit pas noté par Bendayan et Morgenstern (1995). Morgenstern (1997) décrit l'émergence de l'emploi adulte du pronom de première personne du singulier en LSF (pronom > auto-pointage et son absence fréquente lorsqu'il s'agit du sujet). Ces résultats intéressants bénéficieraient d'une mise en perspective dans un contexte plus large (voir Lillo-Martin, 1991, sur l'acquisition des pronoms en ASL). Les expériences psycholinguistiques menées par Maeder (Maeder, 1994 ; Maeder et Loncke, 1996) traitent de la question de l'interface entre ce qui relève des conventions linguistiques et ce qui relève d'autres domaines cognitifs (y a-t-il une

influence de l'un sur l'autre ?). Ces études, qui sont intégrées dans la recherche internationale sur ces questions (voir les travaux de Emmorey, par exemple), explorent la façon dont des sujets sourds (enfants et adultes, bien que l'aspect développemental soit assez marginal) reçoivent et donnent des informations d'ordre spatial, temporel et logique.

Étant donné la situation sociolinguistique de la LSF, il n'est pas étonnant de trouver des travaux portant sur l'acquisition de la LSF qui s'occupent des questions de bilinguisme français-LSF. Les travaux de Bouvet (1982, 1984, etc.) décrivent les étapes de l'acquisition de la LSF dans le cadre d'un projet d'éducation bilingue, et de l'acquisition du français oral et écrit chez des enfants ayant eu une éducation purement orale jusqu'à l'âge de six ans. Sepulchre-Manteau (1998) décrit les interactions langagières bimodales (français et « une forme souple de français signé ») entre des adultes entendants et des enfants sourds dans une étude qui essaie de dégager les conditions de cette interaction bilingue au cours de l'acquisition du langage par les enfants sourds.

Il est plus aisé de rendre compte des quelques points de l'acquisition de la LSF qui ont été traités que d'exposer les domaines non encore traités (et qui sont explorés pour d'autres LS ; voir Morford, ce volume).

3.6. Sociolinguistique

Le statut de la LSF dans la société française (sa reconnaissance juridique et institutionnelle), qui est souvent comparé à celui de l'ASL²², occupe une large place dans les travaux sur la LSF (voir Cuxac, 1980, 1989, 1991, 1994 ; Millet, 1990, 1993 ; Moody, 1983 ; Mottez, 1976, 1978, 1981 ; Mottez et Markowicz, 1980 ; Sabria, 1995, 1997a, 1997b ; Woodward, 1979, entre autres). La priorité de ces contributions reste, en général, la recherche et le développement de systèmes efficaces pour l'éducation des enfants sourds, mais la problématique et les résultats (socio)linguistiques du contact avec le français (par exemple, la diglossie LSF-français signé ou l'articulation labiale) sont également évoqués (Mottez, 1976 ; Séro-Guillaume, 1989, 1997). La politique linguistique de la LSF est abordée aussi sous d'autres angles : comment y incorporer des néologismes ? est-il possible de lui créer une écriture viable ? comment établir une LSF standard (ce qui suppose aussi une identification de ses niveaux de langue) ? Ces questions restent ouvertes : la première présente un grand intérêt pour les interprètes professionnels (voir Flory, 1994 ; Bacci, 1998 et, sur la problématique

que plus générale de l'interprétation, Séro-Guillaume, 1994, et Fournier, 1988), la deuxième semble rester sans écho (voir cependant les travaux de Jouison et, plus récemment, Garcia, 1997) et la troisième fait l'objet d'un débat en cours (Cuxac, communication personnelle), mais sans publication, à notre connaissance.

L'étude sociolinguistique classique de la variation reçoit moins d'attention. Woodward et De Santis (1977a, b) et De Santis (1977, cité dans Woodward 1979), en utilisant des critères usuels (sexe, âge, origine géographique, éducation) ainsi que des critères spécifiques à la situation de la surdité (statut auditif des parents, âge d'acquisition de la LS), examinent la fréquence de quelques changements phonologiques identifiés par une comparaison entre des signes ASL et LSF. Ils relèvent des variations entre locuteurs de la LSF qui sont liées, selon les cas, aux variables de sexe, d'origine géographique, et d'âge (voir aussi Mottez, 1976 : 24-25). Nous ne connaissons pas d'enquêtes plus récentes de cette nature qui permettraient d'avoir une vision de la variation globale de la LSF d'aujourd'hui.

Des travaux plus récents examinent le statut de la LSF chez des individus — sourds, mais aussi entendants (voir Millet et Barrero, 1990, 1993, 1994 ; Sabria, 1993, 1995 et leurs étudiants et collègues à Grenoble et à Rouen, respectivement). Utilisant, entre autres, les méthodes d'entretiens semi-dirigés ou les récits de vie, ces études s'attaquent à la problématique des « représentations de la LSF », les attitudes linguistiques dans la communauté sourde et en dehors.

4. Conclusion, perspectives

Plusieurs universités françaises mènent des activités de recherche linguistique sur la LSF (voir note 6) ; nous possédons maintenant des connaissances sur de nombreux aspects de cette langue. L'ensemble devrait nous permettre à l'avenir de mieux saisir cette langue et de voir plus clairement l'apport de la modalité visuo-gestuelle dans notre compréhension du langage humain. Cerner le système cognitif du langage ne sera possible que lorsque nous arriverons à identifier (pour les écarter) les propriétés respectives des modalités (voir Anderson, 1993).

Si nous voulions caricaturer la majorité des recherches internationales sur les LS, surtout pendant les premières décennies, nous les présenterions comme le repérage systématique des similarités entre les

LS et les LO; à l'inverse, nous pourrions alors caricaturer la majorité des recherches sur la LSF en les présentant comme une quête de l'originalité des LS. La première attitude risque de masquer les différences de modalité, dont certaines sont probablement pertinentes pour la structure même des deux types de langues (c'est une question empirique). Mais sombrer dans « l'exotisme » ne permet pas de distinguer, lorsque le degré d'abstraction approprié est atteint, ce qui est véritablement spécifique de ce qui ne l'est pas. Les deux attitudes sont tout autant contre-productives. Saisir véritablement les deux types de langue exige une analyse préalable des différences suffisamment détaillée. La recherche accomplie sur la LSF constitue une contribution non négligeable à cet objectif et une véritable insertion dans le réseau de la recherche internationale sur les LS favorisera un enrichissement mutuel : étant donné ce que nous venons de souligner, la nécessité de comparer les LS entre elles nous semble s'imposer.

Atteindre ces buts exige un minimum de conditions matérielles et autres, comme la disponibilité et l'utilisation larges de la technologie nécessaire à l'élaboration de descriptions fiables et (donc) vérifiables (car la nature de la modalité des LS implique des techniques d'investigation reposant sur un minimum de technologie). C'est à cette condition que la recherche des uns devient accessible aux autres.

La LSF, comme toute langue vivante, est « parlée » par des êtres humains. Travailler sur la description et l'analyse de cette langue implique donc de travailler avec ses locuteurs. La plupart des aspects de ce travail exige une collaboration authentique entre linguistes et locuteurs, l'idéal étant, bien évidemment que les locuteurs soient eux-mêmes (apprentis-)linguistes. À quand une masse critique de linguistes sourds travaillant sur la LSF ?

NOTES

* Cette revue de la littérature n'aura été possible que grâce aux chercheurs qui nous ont aidées en nous fournissant des documents, des indications et des suggestions. Nous remercions Alexandre Bonucci, Danielle Bouvet, Christian Cuxac, Christopher Miller, Agnès Millet, Christophe Rolet et Richard Sabria. Nous restons seules responsables des défauts et des erreurs.

1. Nous utilisons le qualificatif « naturel » dans le sens de la linguistique moderne. Langue SIGNÉE, langue GESTUELLE et langue DES SIGNES sont autant

d'expressions utilisées par contraste avec langue ORALE, langue PARLÉE, et langue VOCALE ; nous utiliserons ici LS et LO, respectivement.

2. Nous avons trouvé cette dénomination pour la première fois dans Salla-goïty, 1975, et dans Mottez, 1976 : 51-52 : « [...] la langue familière française des signes que l'on devrait appeler tout simplement la LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE. »

3. Wittman (1991), qui a fondé ses résultats sur Grimes, 1988 ; Van Cleve, 1987, et une revue de divers travaux publiés, sépare la LSF de la « LSG » (« langue des signes de Lyon »), qui serait aussi à la base de la « BVS » (« langue des signes belge »). Selon Loncke (1987), « Belgian Sign Language » est un terme général pour une variété de dialectes (ayant adopté des signes de la vieille LSF directement ou indirectement) utilisés par les sourds en Belgique. Nève (1996 : 398), dans une grammaire qui décrit la « langue des signes française de Belgique francophone », précise que « les langues signées de Belgique — francophone, néerlandophone et germanophone, en ce qui concerne les langues orales et écrites — sont en fait des dialectes de la langue des signes française de l'abbé de L'Épée ». De manière générale, la question des liens génétiques entre les LS a été encore peu étudiée.

4. Voir notamment De Santis (1977) et Woodward et De Santis (1977a, 1977b), qui, comme beaucoup d'autres, défendent l'idée que l'ASL serait le résultat de la créolisation de la LSF avec des LS indigènes des États-Unis au début du XIX^e siècle.

5. Pour une bibliographie des travaux linguistiques sur la LSF, voir www.univ-tours.fr/langsurdi/index1.htm. Cet inventaire a certainement des lacunes, notamment en ce qui concerne les mémoires de maîtrise et de DEA. Nous invitons les lecteurs intéressés à contacter directement les centres de recherche les plus actifs, aux universités de Grenoble, Lyon, Paris VIII, Poitiers, Rouen, Toulouse et Tours. Christian Cuxac (c.p.) souligne l'existence d'une recherche active dans les associations qui encadrent l'enseignement de la LSF (IVT, ALSF, IRIS, 2LPE). N'ayant pas eu nous-mêmes accès à cette recherche, qui n'est pas encore largement diffusée, nous ne pourrions en parler ici. Nous signalons à ce propos l'existence de l'Association de Recherches Interdisciplinaires en Langues des Signes, dont l'un des objectifs est de mieux faire connaître ces travaux de recherche effectués hors du cadre universitaire (ARILS) (www.multimania.com/arils/).

6. Voir aussi Moody, 1983, pour une discussion sur l'apport de ces travaux, dans le cadre d'un « historique » de la LSF.

7. Notons que Bébian (1817 : 45) désapprouve de l'Épée quant à la création artificielle de signes, qui, selon lui, « [...] sont destinés à rendre sensibles des formes grammaticales non seulement étrangères mais quelquefois tout à fait contraires au langage des gestes ».

8. Pour le domaine de la poétique, voir Blondel, ce numéro.

9. Nève (1996), emploie « gestémologie » (mais, voir note 3).

10. Un choix « unaire » encode par exemple la modification d'une configuration par défaut ; ne sont caractérisés alors que les traits qui modifient la configuration de départ.
11. Jouison utilise également une terminologie qui lui est propre et qui rend sans doute plus difficile une large diffusion des résultats de ses travaux.
12. Stokoe (1960) associe en effet trois aspects qui s'inscrivent pour les deux premiers (configuration et localisation) dans une même unité temporelle alors que la dernière (le mouvement) s'inscrit obligatoirement dans au moins deux unités temporelles.
13. L'articulation labiale est le fait de reproduire l'articulation de certains sons (avec ou sans volume sonore) des mots français correspondant aux signes articulés gestuellement (sans en être pour autant une traduction systématique).
14. Les travaux dits de phonologie portent souvent sur des signes en isolation (Bonucci, 1997, souligne que le modèle qu'il propose n'est attesté que dans ce cadre).
15. La durée d'exécution d'un signe prend en moyenne deux fois plus de temps que celle d'un mot d'une LO, alors que le temps moyen d'exécution d'une phrase est identique dans les deux modalités.
16. Mais voir Moody, 1983, pour des esquisses à ce sujet, dont certaines sont reprises dans Fève-Tagger, 1991.
17. Le rôle structurant accordé à l'iconicité dans ces travaux est à mettre en contraste avec d'autres travaux sur les LS où il est conclu que l'iconicité semble avoir peu de conséquences pour la structure grammaticale (voir Morford, ce volume).
18. La main dominante est la main droite pour le droitier, c'est avec elle que sont généralement articulés les signes à une main. La main non dominante du droitier est la main gauche, elle est utilisée en complément de la main dominante.
19. Enfin certaines portions des énoncés en LSF, principalement dans les récits, sont difficilement décomposables en unités discrètes. Ces séquences correspondent à une zone mal définie entre linguistique et non linguistique (voir § 3.2).
20. Séro-Guillaume (1994) et Mottez (1976) rappellent que le lexique de la LSF est peu étendu pour des raisons historiques, physico-géographiques et sociologiques et non pas pour des raisons linguistiques.
21. Lorsque quelqu'un est « introduit » dans le milieu sourd, il se voit généralement attribuer un signe descriptif d'une de ses particularités, physique, comportementale, psychique, etc.
22. La comparaison entre la LSF et l'ASL se retrouve également dans les travaux chroniquant la genèse de l'ASL (voir note 4).

RÉFÉRENCES

- ANDERSON, Lloyd B. (1983). Families of Related Signs and Patterns of Word Formation of the French Sign Language of Poitiers. *Ms.*, Université de Poitiers.
- ANDERSON, Stephen A. (1993). Linguistic Expression and Its Relation to Modality. Dans Coulter (ed.) : 273-302.
- AURADOU, Muriel (1997). Expression de l'adverbe en langue des signes française. Mémoire de maîtrise, Université de Tours.
- BATTISON, Robin (1978). *Lexical Borrowing in American Sign Language*. Silver Spring (Maryland) : Linstock.
- BACCI, Alain et les interprètes d'ILS (1998). Interpréter en Langue des signes. *Cahiers du C.I.L.S.* 13 : 137-149.
- BAILLARGEAU, Kathy (1998). Comparaison de locuteurs sourds L1 et de locuteurs entendants L2 en LSF : étude de cas. Mémoire de maîtrise, Université de Tours.
- BÉBIAN, Auguste (1817). *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres*. Paris : J. G. Dentu.
- BÉBIAN, Auguste (1825). *Mimographie, ou essai d'écriture mimique, propre à régulariser le langage des sourds-muets*. Paris : L. Colas.
- BÉBIAN, Auguste (éd.) (1978b [1827]). *Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets*. Tome I : *Modèles d'exercices* (204 p.), Tome II : *Explications*. Paris : Mequignon l'Aine.
- BENDAYAN, Marianne ; MORGENSTERN, Aliyah (1995). L'acquisition de l'exclamation en LSF : quelques intuitions... *Faits de Langue* 6 : 57-62.
- BEUGNETTE, Gilbert ; BILLANT, Jacqueline (1981). *La Structuration syntaxique du langage gestuel de jeunes sourds français*. Nancy : Presses universitaires.
- BONUCCI, Alexandre (1997). *La Langue des signes française : étude linguistique et réalisation d'un CD-ROM multimédia d'apprentissage*. Thèse de doctorat, Université de Lyon II.
- BOUVET, Danielle (1984). Acquisition of French Sign Language and French by Deaf Children in a Bilingual Education Program. Dans Loncke, F., Boyes-Braem, P. & Lebrun, Y. (eds.). *Recent Research on European Sign Languages* : 113-121. Lisse : Swets & Zeitlinger.
- BOUVET, Danielle (1989) [2^e éd. revue et augmentée]. *La Parole de l'enfant. Pour une éducation bilingue de l'enfant sourd*. Paris : PUF.
- BOUVET, Danielle (1992). Classification articulatoire des configurations de la main dans la langue des signes française : portée heuristique de cette clas-

- sification pour la recherche des unités distinctives. *Protée*. Première partie 20, 2 : 23-32. Deuxième partie 20, 3 : 87-99.
- BOUVET, Danielle (1996). *Approche polyphonique d'un récit produit en Langue des Signes Française*. Lyon : ARCI, Presses Universitaires de Lyon.
- BOUVET Danielle (1997). *Le Corps et la Métaphore dans les langues gestuelles : à la recherche du mode de production des Signes*. Paris : L'Harmattan.
- BRENTARI, Diane (1998). *A Prosodic Model of Sign Language Phonology*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- COMPANYS, Emmanuel ; SÉRO-GUILLAUME, Philippe (1984). La transcription alphabétique de la langue des signes française. *CELCAV* 39. Paris VIII.
- COULTER, Geoffrey (ed.), (1993). *Current Issues in ASL Phonology*. San Diego : Academic Press.
- CUXAC, Christian (1980). *L'Éducation des Sourds depuis l'Abbé de l'Épée : aperçu linguistique et historique sur la Langue des Signes Française*. Thèse de 3^e cycle, Université de Paris V.
- CUXAC, Christian (1983). *Le Langage des sourds*. Paris : Payot.
- CUXAC, Christian (1985). Esquisse d'une typologie des langues des signes. *Journées d'études : Autour de la langue des signes* 10 : 35-60. Paris : UFR de linguistique générale et appliquée, Université René Descartes.
- CUXAC, Christian (1989). La langue des signes et l'éducation des Sourds : historique d'une exclusion. *Illettrisme et exclusion sociale* : 125-131. Paris : l'Harmattan.
- CUXAC, Christian (1991). L'éducation des Sourds en France et le problème de l'accès à l'écrit. Dans A. Bentolila *et al.* (éds.). *La Lecture, apprentissage, évaluation, perfectionnement. Théories et Pratiques* : 255-258. Paris : Nathan.
- CUXAC, Christian (1993). Iconicité des langues des signes. *Faits de langues* 1 : 47-55.
- CUXAC, Christian (1994). Quelle langue pour les Sourds?. *Cahiers de linguistique sociale* 24 : 39-60.
- CUXAC, Christian (1996). *Fonctions et structures de l'iconicité dans les langues des signes; analyse descriptive d'un idiolecte parisien de la langue des Signes Française*. Thèse de doctorat d'État, Université de Paris V.
- CUXAC, Christian (1997). Iconicité et mouvement des signes en langue des signes française. Dans *Le Mouvement des boucles sensori-motrices aux représentations langagières*. Actes de la sixième école d'été Association pour la recherche cognitive.
- DELAPORTE, Yves (1995). Les noms de personnes en langue des signes. *Écho de famille* 621 : 3 et 622 : 3.

- DELAPORTE, Yves (1998). Des noms silencieux : le système anthroponymique des sourds français. *L'Homme* 146 : 7-45.
- DELAPORTE, Yves (1999). Le rire sourd : figures de l'humour en langue des signes. Dans Daphy, E. et Rey-Human, D. (éds.), *Paroles à rire* : 235-264. Paris : Colloques Langues'O, INALCO.
- DE SANTIS, Susan (1977). « Elbow to Handshift in French and American Sign Language ». Paper Presented at the annual NWAWE conference. Georgetown University, Washington, D.C.
- DESLOGES, Pierre (1779). *Observations d'un sourd et muet sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets*. Amsterdam [s.n.] Paris : B. Morin.
- DUBUISSON, Colette ; LELIEVRE, Linda ; MILLER, Christopher (1995). *Grammaire descriptive de la LSQ*. T.1. *Le comportement manuel et le comportement non manuel*. Montréal : Groupe de recherche sur la LSQ, Université du Québec à Montréal.
- DUBUISSON, Colette ; LELIEVRE, Linda ; LELIEVRE, Michel ; MILLER, Christopher (1996). *Grammaire descriptive de la LSQ*. T.2. *Le lexique*. Montréal : Groupe de recherche sur la LSQ, Université du Québec à Montréal.
- GEROMIN, Mathilde (1997). Comparaison lexicale de la LSF et de la LSQ. Mémoire de DEA, Université de Tours.
- HULST, Harry van der (1993). Units in the Analysis of Signs. *Phonology* 10 : 209-241.
- L'ÉPÉE, Charles-Michel, Abbé de (1776). *Instruction des sourds-muets par la voie des signes méthodiques*. Paris : Nyon.
- L'ÉPÉE, Charles-Michel, Abbé de (1896). *Dictionnaire des sourds-muets*. Paris : J.-B. Baillière et fils. [écrit en 1787].
- L'ÉPÉE, Charles-Michel, Abbé de (1984). *La Véritable Manière d'instruire les sourds-muets*. Paris : Fayard [écrit en 1784].
- FÈVE-TAGGER, Nicole (1991). La question en langage gestuel. Dans Kerbrat-Orecchioni, C. (éd.), *La Question* : 189-200. Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- FLORY, Didier (1994). *Les Néologismes en langue des signes*. Projet LEXICA. Angers : ANPEDA-FormaSignes.
- FOURNIER, Christiane (1988). Présentation de la langue des signes française. *CELCAV* 51. Paris VIII.
- GARCIA, Brigitte (1997). Enjeux d'une écriture des langues des signes : un dialogue intersémiotique. *LIDIL* 15 : 31-51.
- GILLOT, Dominique (1998). Le droit des sourds : 115 propositions. Rapport parlementaire.

- GRIMES, Barbara (1988). *Ethnologue : Languages of the World*. Dallas : Summer Institute of Linguistics, 2 vol., 11^e éd.
- JOUISSON, Paul (1990). Voyage autour de la langue des signes. Dans ASELI-D.A.C. (éd.) : *Surdité, identité, langage. Actes du Congrès de Toulouse, 7-9 juin 1990* : 164-186.
- JOUISSON, Paul (1995). *Écrits sur la langue des signes française*. Garcia, B. (éd.). Paris : L'Harmattan.
- LAMBERT, Louis-Marie (Abbé) (1865). *Le Langage de la physionomie et du geste*. Paris : Jacques Lecoffre.
- LILLO-MARTIN, Diane C. (1991). *Universal Grammar and American Sign Language*. Dordrecht : Kluwer.
- LONCKE, Filip (1987). Belgian. Dans Van Cleve (éd.). 59-60.
- MAEDER, Christine (1994). *Espace, temps et relations temporo-logiques chez le sujet sourd. Étude comparative de sujets sourds et entendants dans le maniement des marqueurs spatio-temporels en LSF et en français*. Thèse de doctorat, Université de Nancy II.
- MAEDER, Christine ; LONCKE, Filip (1996). Spatial, Temporal and Temporo-logical Notions in French Sign Language : Comparative Study of Deaf and Hearing Subjects. *SLS* 90 : 38-51.
- MILLER, Christopher (1997). *Phonologie de la langue des signes québécoise : structure simultanée et axe temporel*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- MILLET, Agnès (1990). La place de la LSF dans l'intégration scolaire des enfants sourds. Rapport de recherche, *Programme 1988 d'action spécifique « Sciences humaines et sociales : Thème Aide à l'intégration d'enfants handicapés en milieu scolaire »*. Ms. Laboratoire LIDILEM, Université de Grenoble.
- MILLET, Agnès (1993). Surdité : déficience sensorielle innée et mutité linguistique acquise — (ré)apprentissages langagiers et construction d'un sujet sourd parlant. *Tranel* 19 : 145-158.
- MILLET, Agnès (1997). Réflexions sur le statut du mouvement dans les langues gestuelles : aspects lexicaux et syntaxiques. *LIDIL* 15 : 5-10.
- MILLET, Agnès (1998a). Localisation spatiale et paramètres énonciatifs en LSF. Dans Caron, B. (éd.). *Actes du Colloque International des Linguistes*, Paris, 20-25 juillet 1997. CD-ROM Pergamon/Elsevier (éds.), décembre 1998.
- MILLET, Agnès (1998b). Typologie et structuration du lexique en LSF. Dans Santi, S., Guaïatella, I., Cavé, C. et Konopczynski, G. (éds.). *Oralité et gestualité : communication multimodale, interaction*. Actes du colloque ORAGE'98, Besançon, 9-11 décembre 1998 : 95-100. Paris : L'Harmattan.

- MILLET, Agnès ; BARRERO, Éliane (1994). Regards sur les langues, regards sur les êtres. Dans *Actes du colloque européen « Surdité : nouveaux regards, regards croisés »*. Grenoble : GRETA SUDISERE.
- MOODY, Bill (1983). *La Langue des signes, Tome 1. Introduction à l'histoire et à la grammaire de la langue des signes*. Paris : International Visual Theatre.
- MOODY, Bill (1987). French. Dans Van Cleve (ed.), vol. 3.
- MORGENSTERN, Aliyah (1995). *L'Enfant apprenti-énonciateur. L'auto-désignation chez l'enfant en anglais, en français, et langue des signes française*. Thèse de doctorat, Université de Paris III.
- MORGENSTERN, Aliyah (1997). L'enfant sourd énonciateur-signeur : l'auto-désignation chez l'enfant en Langue des Signes Française. *LIDIL* 15 : 119-140.
- MOTTEZ, Bernard (1976). À propos d'une langue stigmatisée, la langue des signes. *Ms.*, Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales. Centre d'Études des Mouvements Sociaux.
- MOTTEZ, Bernard (1978). La diglossie de la langue des signes. *Rééducation orthophonique* 16 :100.
- MOTTEZ, Bernard (1979). Les sourds comme minorité linguistique. *Rééducation orthophonique* 17 : 107.
- MOTTEZ, Bernard (1981). La langue des signes française : la communauté linguistique des Sourds. Dans Vermes, G. (éd.), *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, Tome 1 : 360-380. Paris : Éditions L'Harmattan.
- MOTTEZ, Bernard ; MARKOWICZ, Harry (1980). The Social Movement for Acceptance of French Sign Language. Dans Baker, C.; Battison, R. (eds.), *Sign Language and the Deaf Community* : 221-232. Silver Spring : NAD.
- NÈVE, François-Xavier (1996). *Essai de grammaire de la langue des signes française*. Genève : Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège.
- NOZIERE, Anna (1996). Remarques sur le lexique en langue des signes française. Mémoire de maîtrise, Université de Tours.
- OLÉRON, Pierre (1952). Étude sur le langage des sourds-muets. I. Les procédés d'expression. *Année psychologique* 52, n° 1 : 47-81.
- OLÉRON, Pierre (1969). *Les Sourds-muets*. Paris : PUF.
- OLÉRON, Pierre (1974). *Éléments de répertoire du langage gestuel des sourds-muets*. Paris : CNRS.
- OLÉRON, Pierre (1978). *Le Langage gestuel des sourds-muets : syntaxe et communication*. Paris : CNRS.

- OLÉRON, Pierre (1983). Le langage gestuel des sourds est-il une langue ?. *Ré-éducation orthophonique* 21 : 409-429.
- PÉLISSIER, Paul. (1856). *Iconographie des signes faisant partie de l'enseignement primaire des sourds-muets mis à la portée de tout le monde*. Paris : Paul Dupont.
- REILLY, Judy S. ; MCINTIRE, Marina L. ; BELLUGI, Ursula. (1991). Baby Face : A New Perspective on Universals in Language Acquisition. In Siple, P. & Fischer, S.D. (eds.), *Theoretical Issues in Sign Language Research : Psychology* : 9-24. Chicago, Londres : University of Chicago Press.
- RÉMI-VALADE, Y. L. (1854). *Études sur la lexicographie et la grammaire du langage naturel des signes à l'usage des instituteurs de sourds-muets*. Paris : Librairie philosophique de Lagrange.
- RISLER, Annie (1998). Iconicité d'image en LSF et procédés d'imagerie. *Cahiers du C.I.L.S.* 13 : 137-149.
- ROLET, Christophe (1998). Une approche cognitive de l'iconicité d'image : des L.S. aux L.V. et retour... *Cahiers du C.I.L.S.* 13 : 101-119.
- SABRIA, Richard (1993). De la dénomination à l'identité : comment peut-on s'appeler sourd ? *Cahiers de linguistique sociale* 23 : 33-50.
- SABRIA, Richard (1994). *Paroles de sourd*. Thèse de doctorat, Université de Rouen.
- SABRIA, Richard (1995). LSF, un choix linguistique dans l'enjeu éducatif. *Édu-cations* 6 : 28-31.
- SABRIA, Richard (1997a). Enfants entendants et enfant sourd en interaction. *Cahiers d'acquisition et de pathologie du langage* 14 : 157-169.
- SABRIA, Richard (1997b). Interactions mixtes entendants/sourd en maternelle. *LIDIL*, 15 : 101-117.
- SABRIA, Richard (1997c). La langue des signes française aujourd'hui. Une conscience linguistique en mutation. Dans *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*. Oxford : Pergamon.
- SABRIA, Richard (1998). Dis-moi comment tu m'appelles et je te dirai qui tu es. Dans PRAXILING et DYALANG (éds.), *L'Autre en discours*. Université de Montpellier : 69-84.
- SALLANDRE, Marie-Anne (1998). Les procès en Langue des Signes Française : une approche dans le récit en fonction des degrés d'iconicité. Mémoire de maîtrise, Université Paris X-Nanterre.
- SALLAGOÏTY, Pierre (1975). The Sign Language of Southern. France. *SLS* 7 : 181-202.
- SANDLER, Wendy (1987). *Sequentially and Simultaneity in American Sign Language Phonology*. Thèse de doctorat, University of Texas in Austin.
- SANDLER, Wendy (1989). *Phonological Representation of the Sign : Linearity and Nonlinearity in American Sign Language*. Dordrecht : Foris.

- SEPULCHRE-MANTEAU, Élisabeth (1998). *Rôle d'une interaction langagière bilingue (langue des signes française/français oral) au cours de l'acquisition du langage par l'enfant sourd*. Thèse de Doctorat, Université de Paris III.
- SÉRO-GUILLAUME, Philippe (1989). Plaidoyer pour une approche génétique du signe de la LSF. *Revue générale de l'enseignement des déficients auditifs* 2 : 73-80.
- SÉRO-GUILLAUME, Philippe (1994). *L'Interprétation en LSF*. Thèse de doctorat, Université de Paris III.
- SÉRO-GUILLAUME, Philippe (1997). La langue des signes française (LSF). *Meta* 42.3 : 487-501.
- SICARD, Abbé (1808). *Théorie des signes (pour l'instruction des sourds-muets)*. Paris : Institution des sourds-muets.
- SPAGGIARI, Laurent (1995). *La Deixis en LSF*. Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers.
- STOKOE, William (1960). Sign Language Structure : An Outline of the Visual Communication System of the American Deaf. *Studies in Linguistics, Occasional Papers No. 8* (version révisée republiée comme *Sign Language Structure*. Silver Springs, MD : Linstok Press, 1978).
- SUPALLA, Ted ; NEWPORT, Elissa L. (1978). How Many Seats in a Chair? The Derivation of Nouns and Verbs in ASL. Dans Siple, Patricia (ed.) : *Understanding Language through Sign Language Research* : 91-132. New York, San Francisco, Londres : Academic Press.
- TULLER, Laurice (1999). Le grammatical et l'extra-grammatical : remarques sur quelques « particularités » morphosyntaxiques des langues des sourds. Dans Cordier, F. & Tyvaert, J.-E. (éds.) *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive 11* : 81-97. Reims : Presses Universitaires de Reims.
- VAN CLEVE, JOHN V. (ed.) (1987). *Gallaudet Encyclopædia of Deaf People and Deafness*. New York : McGraw-Hill.
- VERGÉ, Françoise (1998). Rôle et fonction du regard dans la LSF. *Cahiers du Centre interdisciplinaire des Sciences du langage* 13 : 67-73.
- WITTMAN, Henri (1991). Classification linguistique des langues signées non-vocalemment. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 10.1 : 215-288.
- WOODWARD, James (1979). Quelques aspects sociolinguistiques des langues des signes américaines et françaises. *Langages* 56 : 78-91.
- WOODWARD, James (1980). Some Sociolinguistic Aspects of French and American Sign Language. Dans Lane, H. & Grosjean, F. (eds.), *Recent Perspectives on American Sign Language* : 103-118.

- WOODWARD, James ; DE SANTIS, Susan (1977a). Two to One it Happens : Dynamic Phonology in Two Sign Languages. *Sign Language Studies* 17 : 329-346.
- WOODWARD, James ; DE SANTIS, Susan (1977b). Negative Incorporation in ASL and LSF. *Language in Society* 6.3 : 379-388.

ABSTRACT

This article traces the course of research on LSF starting from the end of the 18th century and arriving at an account of current research on this language. Which areas are covered, neglected? What are the results and the prospects?

KEYWORDS

Sign language, LSF, phonology, syntax, sociolinguistics, lexicon, language acquisition.